

## DOSSIER DE CANDIDATURE

### INTERREG III C

#### Zone Sud

Premier tour des candidatures -- Date de soumission: 10 janvier 2003

**Titre de l'opération / acronyme :**

Titre: Actions pilote de prévention des risques d'inondation dans des zones fortement urbanisées. Acronyme: INUNDA

**Dossier numéro :**


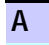
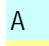



**date d'inscription :**

**Date d'approbation :**

Dossier à compléter et à retourner par courrier ou e-mail à: **LEGENDE**

**INTERREG III C South**

**Joint Technical Secretariat**

	Zone de saisie
<b>A</b> 	Rubriques
	Questions et instructions destinées aux candidats
	Complété par le Secrétariat Technique commun de INTERREG III C
	Complété par le candidat après impression
	Champs complétés automatiquement par le biais de formules et de liens



**FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL  
INTERREG III C**

**Initiative communautaire en faveur de la coopération interrégionale  
à travers toute l'Union Européenne et les pays voisins**

## Instructions à l'usage des candidats en vue de compléter le Dossier de Candidature

Veillez lire l'ensemble des documents liés au Programme avant de commencer à compléter votre Dossier de Candidature. Ils vous éclaireront sur les objectifs auxquels aspire le Programme ainsi que sur les moyens qu'il offre pour les atteindre. Ces documents vous donneront également un aperçu des critères de sélection, du processus d'évaluation et des exigences de mise en oeuvre. La liste complète des documents figure dans le Manuel du Programme.

Le Dossier de Candidature est à envoyer au Secrétariat technique commun (JTS) ou à l'autorité de gestion (MA) de la zone de programmation, dans laquelle est domicilié le chef de file. Une fois les détails relatifs au chef de file saisis dans l'Annexe I du Dossier de Candidature, les nom, adresse et les modalités de contact, respectivement, des JTS ou MA apparaîtront automatiquement au bas de la page de garde du Dossier de Candidature.

Le Dossier de Candidature doit être complété, imprimé et signé par un représentant du chef de file dûment habilité, marqué du cachet officiel du chef de file et envoyé par mail/coursier avec toutes les Annexes et déclarations de cofinancement au JTS ou au MA correspondant avant le **10 janvier 2003**. Veuillez soumettre tous les documents attachés à l'aide d'une reliure à anneaux afin d'en faciliter la photocopie ultérieure.

Une version électronique du dossier de candidature dûment complété, y compris l'ensemble des annexes et des déclarations de cofinancement, doit être envoyée par E-mail au JTS ou au MA correspondant pour réception au plus tard le **10 janvier 2003**.

Des déclarations de cofinancement pour tous les partenaires contribuant à l'opération INTERREG IIIC doivent figurer parmi les documents envoyés au JTS ou MA. Le formulaire standard de déclaration de cofinancement se trouvant sur [www.interreg3c.net](http://www.interreg3c.net) doit être utilisé, aucun amendement au texte n'est autorisé. Les chiffres listés dans les déclarations de cofinancement doivent correspondre aux chiffres du budget individuel de chacun des partenaires repris en Annexe I du Dossier de Candidature.

Veillez étudier la légende des champs figurant sur la page de garde du Dossier de Candidature. Nous demandons aux candidats de NE compléter QUE les champs BLANCS. Certaines informations seront automatiquement transférées vers le récapitulatif des informations ou la rubrique générale du Dossier de Candidature après que des détails aient été saisis dans d'autres champs ou Annexes. Des formules de calcul automatique d'informations budgétaires et de participations financières, par exemple, ont également été ajoutées dans les rubriques concernées. Les champs contenant des liens et formules prédéfinis sont indiqués dans le Dossier de Candidature (voir la légende en première page) et ne peuvent être modifiés ou édités.

Veillez noter que toutes les Annexes relatives à la candidature figurent sur des feuilles séparées du dossier Excel. Ce dossier contient des champs dédiés à la description de toutes les informations liées à l'opération, qui sont nécessaires à son évaluation et son contrôle détaillés. Des annexes additionnelles à celles déjà contenues dans ce fichier ne seront pas prises en considération dans l'évaluation du projet. Seule la carte représentant les activités conformément à l'article 1.8 du dossier de candidature et un organigramme de la structure de coordination et de gestion destinée à l'opération conforme à l'article 3.2 du dossier de candidature peuvent faire l'objet d'une exception.

Toutes les zones de saisie sont verrouillées afin de garantir un espace identique à chaque candidat lors de la description de l'opération et la réponse aux questions. Toutes les zones de saisie doivent être complétées à moins qu'il n'en soit déclaré autrement dans la zone d'instructions.

Veillez noter que la longueur des champs est limitée. Le texte excédant cette longueur ne sera pas visible à l'impression et ne sera dès lors pas pris en considération lors de l'évaluation de l'opération.

Vous ne répondez à certaines questions du Dossier de Candidature qu'en cochant une case. Vous cliquerez d'abord sur la case, une flèche apparaîtra ensuite. Vous cliquerez enfin sur la flèche et sélectionnez une des options figurant dans le menu déroulant.

Si vous souhaitez créer une énumération de points dans n'importe quelle zone de saisie du Dossier de Candidature, appuyez sur 'Alt+Enter'.

## Liste de contrôle pour le dépôt du dossier de candidature

Veillez vous assurer que vous avez répondu aux exigences listées ci-dessous avant de nous délivrer les documents

1. Une version électronique du dossier de candidature dûment complété, y compris les annexes et les déclarations de cofinancement, doit être adressée par E-mail le 10 janvier 2003 au plus tard.
2. Le candidat doit avoir soumis la version papier du dossier de candidature dûment complété, y compris les annexes et les déclarations de cofinancement, par courrier/coursier au plus tard le 10 janvier 2003.
3. Cette version papier comprend le dossier de candidature complété, toutes les annexes et toutes les déclarations de cofinancement dans un seul colis/une seule enveloppe.
4. Cette version papier est remise reliée par des anneaux afin d'en faciliter la photocopie.
5. Les déclarations de cofinancement doivent être soumises pour tous les partenaires.
6. Les chiffres figurant dans les déclarations de cofinancement qui ont été introduites correspondent aux chiffres du budget individuel de chacun des partenaires repris en Annexe I du Dossier de Candidature.
7. Le formulaire standard de déclaration de cofinancement figurant sur www.interreg3c.net a été utilisé sans aucun amendement au texte.
8. Tous les partenaires participant à l'opération, par ex. les pays tiers partenaires, sont listés dans Annexe I du dossier de candidature.
9. Tous les partenaires repris à l'Annexe I du dossier de candidature sont répertoriés sous leur dénomination institutionnelle dans leur langue maternelle ainsi qu'en anglais.
10. Le dossier de candidature doit être signé par un représentant du chef de file dûment autorisé.
11. La candidature doit être revêtue du cachet officiel du chef de file.
12. Le candidat a vérifié la conformité de la candidature avec les critères d'éligibilité du programme d'INTERREG IIIC repris dans le complément au programme.

## INFORMATION DE BASE

Cette rubrique fournira un récapitulatif de l'opération au Comité Directeur, à la Direction du programme et aux assesseurs.

### I. Titre de l'opération, acronyme

Enoncez le titre et/ou l'acronyme de l'opération

(200 caractères maximum)

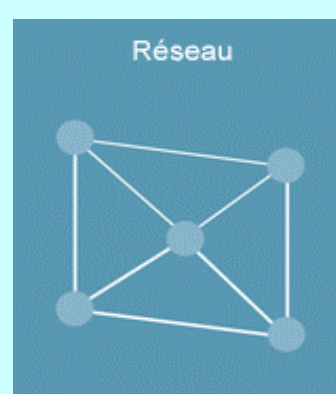
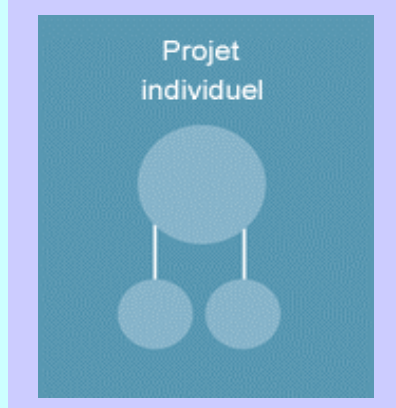
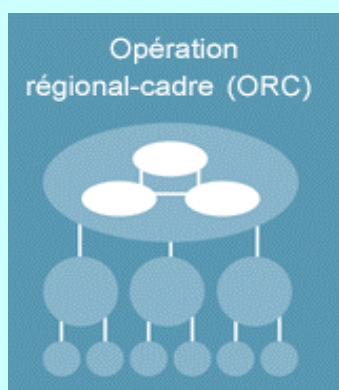
Titre: Actions pilote de prévention des risques d'inondation dans des zones fortement urbanisées. Acronyme: INUNDA

### II. Type d'opération et thème(s) de la Coopération

La description détaillée des types d'opérations et des thèmes de Coopération figure dans le Programme d'Initiative Communautaire, le Complément de Programme de la Zone concernée et le Manuel du Programme.

#### II.1. Type d'Opération

Choisissez le type:



#### II.2. Thème(s) de la Coopération

Cochez le(s) Thème(s) qui correspond(ent) le plus à l'objectif stratégique de l'opération. Veuillez noter que seul un thème peut être sélectionné dans le cas de réseaux et de projets individuels de coopération interrégionale. A noter également que, selon les exigences du Programme, les réseaux ne peuvent choisir le Thème "Actions innovatrices" et les Opérations-Cadres Régionales ne peuvent choisir le Thème "Régions frontalières". De même, le Thème "opérations régions frontalières" n'est pas valable pour des opérations soumises au Programme de la Zone ouest.

**Régions des objectifs n°1 et n°2**

**Programmes INTERREG**

**URBAN**

**Actions innovatrices**

**Autres sujets appropriés**

**Opérations régions frontalières**

### III. Bref récapitulatif de l'opération

Veillez fournir un bref résumé du contexte de l'opération, des objectifs, des activités principales et des effets attendus. Il est fortement recommandé de remplir ce champ une fois le dossier de candidature totalement complété.

(3360 caractères maximum)

Ce projet est une réponse concernant la planification face aux très graves épisodes d'inondations qui ont lieu avec une fréquence inhabituelle sur le continent européen. Il s'agit essentiellement d'analyser, d'améliorer et de valider une méthodologie de travail qui a obtenu d'excellents résultats dans les régions où elle a été appliquée. Pour la mettre en place, chaque partenaire choisira un bassin-type dans son territoire pour pouvoir vérifier l'utilité de la méthodologie qui est proposée à partir des résultats obtenus sur ce point. L'objectif de la méthodologie en question est d'aider à proposer des mesures pour minimiser l'impact des inondations; mesures très diverses dont les plus innovantes n'appartiennent pas au génie civil (barrages de lamination, endiguements, etc) mais constituent plutôt des mesures destinées à éviter la construction d'habitations dans les zones inondables. De telles mesures font partie de l'aménagement du territoire et elles se caractérisent par un coût économique et environnemental nul.

Ce projet a été divisé en activités variées: échange d'expériences, application de la méthodologie dans les bassins-type sélectionnés par chaque partenaire dans leur territoire propre, propositions d'actions pour résoudre la problématique existante et activités de diffusion des résultats dans des séminaires, des publications, etc.

L'effet principal du projet résulterait de l'application des mesures qu'il contient dans les bassins-type sélectionnés. Par analogie avec les points où cette méthodologie a été appliquée, il est raisonnable de penser que les dommages humains et matériels associés aux inondations seraient réduits de 40%.

#### IV. Chef de file et partenariat

Veillez vous référer à l'Annexe I pour communiquer les données relatives aux partenaires de l'opération. Une fois l'Annexe I complétée, les données seront automatiquement transférées vers les champs IV.1 à IV.3.

	Institution	Pays
<b>IV.1. Chef de file</b>	GENERALITAT VALENCIANA. CONSELLERIA DE OBRAS PÚBLICAS, URBANISMO Y TRANSPORTES	ES
<b>Personne de contact, détails</b>	Fernando Ricart Rodrigo Avda. Blasco Ibáñez, 50 46010 Valencia ES Téléphone:(+34) 96 386 23 95 (G.S.M.):(+34) 96 386 64 05 e-	

#### Etats membres de l'Union Européenne impliqués en tant q

Belgique:	<input type="text" value="1"/>	partenaire(-s)	France:	<input type="text" value="2"/>	partenaire(-s)	Autriche:	<input type="text" value="0"/>	partenaire(-s)
Danemark:	<input type="text" value="0"/>	partenaire(-s)	Irlande:	<input type="text" value="0"/>	partenaire(-s)	Portugal:	<input type="text" value="1"/>	partenaire(-s)
Allemagne:	<input type="text" value="0"/>	partenaire(-s)	Italie:	<input type="text" value="3"/>	partenaire(-s)	Finlande:	<input type="text" value="0"/>	partenaire(-s)
Grèce:	<input type="text" value="0"/>	partenaire(-s)	Luxembourg:	<input type="text" value="0"/>	partenaire(-s)	Suisse:	<input type="text" value="0"/>	partenaire(-s)
Espagne:	<input type="text" value="2"/>	partenaire(-s)	Pays-Bas:	<input type="text" value="0"/>	partenaire(-s)	Royaume-Uni:	<input type="text" value="0"/>	partenaire(-s)

Non membres de l'Union Européenne impliqués en Norvège:  partenaire(-s) Autre:  partenaire(-s)

#### IV.2. Critères d'éligibilité au partenariat

9 partenaires différents sont impliqués  
 Votre opération implique-t-elle au moins trois pays différents? 5 pays différents sont impliqués  
 Est-ce que deux partenaires au moins sont des Etats Membres de l'Union Européenne? 9 Etats membres de l'Union Européenne sont impliqués

#### IV.3. Ensemble des partenaires répertoriés par institution, pays et participation financière

	Institution	Pays	Financement	
<b>Chef de file</b>	GENERALITAT VALENCIANA. CONSELLERIA DE OBRAS PÚBLICAS, URBANISMO Y TRANSPORTES	ES	FEDER: € 150.000,00	Cofi.Nat: € 50.000,00
Partenaire 2	REGIÓN DE MURCIA. CONSEJERÍA DE TURISMO Y ORDENACIÓN DEL TERRITORIO	ES	FEDER: € 112.500,00	Cofi.Nat: € 37.500,00
Partenaire 3	REG. AUT. DELLA SARDEGNA. ASSTO. ENTI LOCALI, FINANZE E URBANISTICA	IT	FEDER: € 112.500,00	Cofi.Nat: € 37.500,00
Partenaire 4	PROVINCIA DI ALESSANDRIA	IT	FEDER: € 75.000,00	Cofi.Nat: € 75.000,00
Partenaire 5	SYNDICAT MIXTE INTERDÉPARTEMENTAL DU VIDOURLE	FR	FEDER: € 79.250,00	Cofi.Nat: € 79.250,00
Partenaire 6	DIRECÇÃO REGIONAL DO AMBIENTE E ORDENAMENTO DO TERRITORIO - CENTRO	PT	FEDER: € 75.000,00	Cofi.Nat: € 25.000,00
Partenaire 7	REGIONE DEL VENETO	IT	FEDER: € 75.000,00	Cofi.Nat: € 75.000,00
Partenaire 8	MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONE - DGRNE - DIVISION DE L'EAU	BE	FEDER: € 50.000,00	Cofi.Nat: € 50.000,00
Partenaire 9	B.R.G.M. - SERVICE GÉOLOGIQUE RÉGIONAL PROVENCE-ALPES-CÔTE d'AZUR	FR	FEDER: € 75.000,00	Cofi.Nat: € 75.000,00
Partenaire 10				
Partenaire 11				
Partenaire 12				
Partenaire 13				
Partenaire 14				
Partenaire 15				
Partenaire 16				
Partenaire 17				
Partenaire 18				
Partenaire 19				

Title: Titre: Actions pilote de prévention des risques d'inondation dans des zones fortement urbanisées.  
 Ref#: -- Acronyme: INUNDA

Partenaire 20				
Partenaire 21				
Partenaire 22				
Partenaire 23				
Partenaire 24				
Partenaire 25				
Partenaire 26				
Partenaire 27				
Partenaire 28				
Partenaire 29				
Partenaire 30				
Partenaire 31				
Partenaire 32				
Partenaire 33				
Partenaire 34				
Partenaire 35				
Partenaire 36				
Partenaire 37				
Partenaire 38				
Partenaire 39				
Partenaire 40				
Partenaire 41				
Partenaire 42				
Partenaire 43				
Partenaire 44				
Partenaire 45				
Partenaire 46				
Partenaire 47				
Partenaire 48				
Partenaire 49				
Partenaire 50				Cofi. Nat.

## V. Durée

Veillez indiquer les dates de début et de finalisation des activités de l'opération. Veillez noter que toutes les opérations doivent débiter leurs activités dans les trois mois qui suivent la signature du Contrat de Subsidés. L'opération doit être finalisée et le Rapport Final remis d'ici la fin 2007.

Début Mois  Année  Fin Mois  Année   mois

## VI. Budget

Les informations financières seront calculées automatiquement à partir des informations financières des partenaires fournies à l'Annexe I "Partenariat". Tous les champs de cette rubrique sont verrouillés.

en EUR

TOTAL

Veillez vous référer à l'Annexe I 'Partenariat' et compléter les rubriques correspondantes pour chacun des partenaires.

Financement FEDER	804.250,00
Cofinancement national des Etats Membres de l'Union Européenne	504.250,00
Financement <u>national</u> norvégien	0,00
Financement <u>régional</u> norvégien	0,00
<b>BUDGET INTERREG IIIC DE L'OPERATION</b>	<b>1.308.500,00</b>
Financement non éligible (Etats Membres UE, NO, privé)	0,00
Financement issu de programmes de l'Union Européenne pour pays tiers	0,00
Cofinancement nat. du financement issu de programmes de l'UE pour pays tiers	0,00
<b>BUDGET des programmes de l'Union Européenne pour pays tiers</b>	<b>0,00</b>
Financement national (pays tiers)	0,00
Financement privé (pays tiers)	0,00
<b>BUDGET TOTAL</b>	<b>1.308.500,00</b>

## VII. Financement issu des programmes de l'Union Européenne pour pays tiers

VII.1. Un financement issu d'un programme de l'Union Européenne pour pays tiers a-t-il été/sera-t-il sollicité?

VII.2. Liste des programmes:

VII.3. Veuillez décrire brièvement le statut des candidatures, par ex. les programmes mis en pratique, le titre de la candidature, le candidat chef de file et la date de décision prévue.

Veillez ne remplir ce champ que si vous avez répondu "oui" au VII.1.

(1710 caractères maximum)

VII.4. Budget total des programmes de l'Union Européenne pour pays tiers (EUR), le cofinancement national y compris.

## DESCRIPTION DETAILLEE DE L'OPERATION

### 1. Analyse raisonnée

#### 1.1. Bref historique de l'opération

Veillez décrire l'historique de l'opération et du partenariat. Comment l'idée de l'opération s'est-elle développée ? De quelle façon les partenaires ont-ils été impliqués dans ces processus ? En ce qui concerne les Opérations-Cadres Régionales, veuillez fournir une description des partenariats régionaux et de leur implication.

(3360 caractères maximum)

L'idée du projet est apparue lors de contacts périodiques entre la Generalitat Valenciana et la Región de Murcia sur des questions d'Aménagement du Territoire. Ces réunions ont mis en évidence l'objectif prioritaire d'une prévention du risque d'inondation et la coopération en cette matière permettrait de résoudre les problèmes posés avec plus de rapidité.

Le second point important pour la définition et la concrétisation du projet coïncide avec les journées d'information sur l'initiative communautaire Interreg III C qui ont eu lieu les 10 et 11 octobre 2002 à Valencia. C'est là que s'est manifestée la préoccupation particulière existante en Italie sur ces thèmes et l'intérêt d'autres pays du nord de l'Europe (Allemagne, Hollande, Chéquie, etc.), surtout depuis les inondations qui ont dévasté de grandes zones du continent.

L'impact final du projet est donné au séminaire que l'Arco Latino a célébré à Nimes les 28 et 29 novembre 2002. Un brouillon du projet INUNDA suscite l'intérêt des assistants et garantit définitivement la participation des partenaires français à cette initiative.

## 1.2. Description du problème

Veillez décrire le(s) problème(s) et/ou question(s) que posera l'opération. Veillez situer brièvement le(s) problème(s) et/ou question(s) dans leur contexte. Quelle est la pertinence du problème / de la question par rapport au partenariat et dans le contexte du Programme INTERREG IIIC?

(2280 caractères maximum)

En raison des grands dommages humains et matériels, les inondations sont parmi les risques naturels les plus importants pour l'UE. Entre 1971 et 2001 plus de 181 grandes inondations ont eu lieu sur le continent. Des pays comme l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche, la Suisse, etc. ; et d'autres pays européens ont souffert les effets dévastateurs de ces inondations.

En Europe, les débordements des grands fleuves de la zone centrale ont peu à voir avec les "crues éclair" des petites rivières méditerranéennes. Les uns se produisent à cause des précipitations de longue durée intenses qui provoquent le débordement des fleuves, les autres sont dues aux fortes et soudaines averses d'orage locales ce qui rend difficile d'agir avec la rapidité voulue.

Les facteurs aggravant les effets sont le changement climatique, l'imperméabilisation des sols, les changements dans l'utilisation des terrains, le développement des zones urbaines, les autoroutes, les lignes du chemin de fer et les travaux de génie hydrauliques mal conçus même s'ils peuvent prévenir l'impact des crues avec un coût d'investissement très réduit.

## 1.3. Objectifs de l'opération

Veillez énoncer l'objectif et les sous-objectifs globaux de l'opération.

(2280 caractères maximum)

Objectif général du projet:

Fournir des critères et des alternatives d'intervention permettant de minimiser les pertes humaines et matérielles associées au risque d'inondation dans les bassins fortement urbanisés.

Objectifs spécifiques du Projet:

1. Réduire le risque d'inondation, en particulier dans les zones urbanisées, à une fréquence acceptable.
2. Minimiser l'impact des crues sur les infrastructures et les équipements en garantissant, dans tous les cas, le fonctionnement correct des éléments à caractère stratégique pendant la durée de l'état d'urgence.
3. Éviter de construire dans les zones à risque exigeant des investissements trop coûteux.
4. Réduire les dommages en cas d'inondations à ceux qui sont inévitables.
5. Augmenter la connaissance du risque d'inondation tant du point de vue qualitatif (inventaires) que quantitatif (investigation hydraulique et hydrologique).

#### 1.4. Approche et méthodologie

Veillez décrire l'approche et la méthodologie (les activités, leur combinaison et succession) qui seront utilisées afin de produire les effets décrits et atteindre les objectifs de l'opération? Pourquoi avoir choisi ce type spécifique d'opération ? Cette description concordera avec les informations figurant à l'Annexe III.

(3360 caractères maximum)

Le projet proposera un ensemble d'actions multisectorielles pour réduire les dommages causées par les crues sur le continent européen. Pour cela, les partenaires se réuniront pour échanger leurs expériences, plans, programmes et projets développés sur leur territoire pour prévenir le risque. Ensuite sur des bassins représentatifs de zones urbanisées, une modélisation hydraulique sera appliquée ainsi qu'une application hydraulique pour élaborer une carte de risque d'inondation offrant l'information sur les fréquences, les points de débordement, les temps de permanence de l'eau, etc. ainsi qu'une carte géomorphologique indiquant d'autres variables importantes. De même des cartes des utilisations du sol actuelles et des plans pour les superposer aux cartes précédentes afin de donner une représentation graphique de l'impact actuel et potentiel. Le classement hiérarchique des superficies inondées afin de prioriser les actions de prévention du risque. Ces interventions seront de deux sortes:

- 1.-Mesures structurelles
- 2.-Mesures non structurelles

Les activités du projet les plus importantes seront diffusées (séminaires, publications, expositions, etc.) parmi un public cible varié (spécialistes, institutions, moyens de communication, population, etc.). Les actes et produits de diffusion publique s'échelonneront tout au cours de la période d'exécution du projet et seront présentés dans les territoires des partenaires. L'initiative a été proposée comme projet indépendant de coopération car il permet un échange d'expériences, de méthodologies et de procédés de travail sur un thème concret. Comme il est développé par les partenaires de différents bassins-type de l'UE, il sera validé et amélioré et sa diffusion sera utile pour les administrations publiques et les spécialistes privés.

#### 1.5. Etendue de la Coopération

Quelle sera l'étendue de la coopération dans cette opération?

**Echange et diffusion d'expériences**



**Transfert d'outils et de projets**



**Développement de nouvelles approches**



**Développement conjoint de nouvelles approches**



## 1.6. Composantes de l'Opération

L'opération peut être subdivisée en un maximum de 5 composantes. Une composante est une combinaison d'activités à l'intérieur de l'opération, qui ont été regroupées par thème (par ex. activités contribuant à la réalisation du même sous-objectif) et/ou par type d'intervention (activités dérivant de la structure opérationnelle du programme, par ex. gestion de l'opération ou mesures d'information et de publicité). Il est conseillé d'utiliser la Composante 1 pour décrire les activités de gestion et de coordination de l'opération. Les activités ne doivent pas être regroupées en composantes de façon géographique (par partenaire) ou temporelle (par années, mois, etc.). Il est recommandé de grouper les activités de l'opération en composantes logiques afin de faciliter la gestion et la coordination de l'opération.

Le titre traduira de préférence l'idée centrale de la composante.

Décrivez l'élément stratégique de la composante. Quels sont les objectifs de cette composante ? Quels sous-objectifs de l'opération permettra-t-elle d'atteindre? Décrivez les résultats planifiés de la composante.

Listez des indicateurs mesurables et tangibles qui seront utilisés pour déterminer si les objectifs de la composante ont été atteints ou non.

<b>Composante 1</b>	<b>Titre</b>	DIRECTION ET COORDINATION D'ACTIVITÉS
	<b>Élément stratégique</b>	Assurer l'obtention des objectifs du projet et le respect de la normative communautaire.
	<b>Résultats planifiés</b>	Garantir la qualité des produits qui découleront du projet. Atteindre les délais établis. Financer avec agilité et orthodoxie les activités prévues.
	<b>Indicateurs</b>	% d'experts consultés évaluant positivement les produits élaborés. % de temps employé à l'exécution des activités par rapport au temps prévu. % d'exécution du budget du projet.

Veillez vous référer à l'Annexe III.1 'Calendrier de la Composante 1' et y compléter toutes les rubriques pertinentes.

<b>Composante 2</b>	<b>Titre</b>	MISE EN COMMUN D'EXPÉRIENCES, D'OUTILS ET DE PROCÉDÉS
	<b>Élément stratégique</b>	Ajuster la méthodologie du projet aux possibilités concrètes de chaque partenaire
	<b>Résultats planifiés</b>	Offrir aux partenaires un procédé de travail simple, viable et susceptible d'être comparé aux résultats des autres partenaires. Élaborer un avant Programme d'actions et normative à valider ensuite.
	<b>Indicateurs</b>	Nombre de nouvelles instructions concrètes établies pour chaque partenaire dans son plan de travail. Nombre de propositions d'action et de contrôle de l'utilisation du sol comprises dans le brouillon.

Veillez vous référer à l'Annexe III.2 'Calendrier de la Composante 2' et y compléter toutes les rubriques pertinentes.

<b>Composante 3</b>	<b>Titre</b>	ÉLABORATION DE CARTOGRAPHIES THÉMATIQUES ET ÉVALUATION DES DOMMAGES
	<b>Élément stratégique</b>	Évaluer le risque et l'occupation du sol. Déterminer l'impact des inondations.
	<b>Résultats planifiés</b>	Cartes présentant les risques d'inondation. Cartes des utilisations actuelles du sol. Bilan des dommages actuels et futurs. Cartes des utilisations planifiées du sol.
	<b>Indicateurs</b>	Nombre de cartes élaborées sur les risques. Nombre de cartes élaborées sur utilisation actuelle du sol. Nombre de cartes élaborées sur l'utilisation planifiée du sol. Nombre de cartes sur l'impact des crues par municipalité.

Veillez vous référer à l'Annexe III.3 'Calendrier de la Composante 3' et y compléter toutes les rubriques pertinentes.

<b>Composante 4</b>	<b>Titre</b>	RÉDACTION DU PROGRAMME DES ACTIONS ET NORMATIVE
	<b>Élément stratégique</b>	Proposer des mesures pour minimiser les dommages associés aux inondations.
	<b>Résultats planifiés</b>	Programme des Actions. Normative
	<b>Indicateurs</b>	Volume d'investissement programmé. Réduction prévue de l'impact. Superficie de sol urbanisé inondable préservée.

Veillez vous référer à l'Annexe III.4 'Calendrier de la Composante 4' et y compléter toutes les rubriques pertinentes.

<b>Composante 5</b>	<b>Titre</b>	INTÉGRATION ET DIFFUSION DES RÉSULTATS
	<b>Élément stratégique</b>	Générer la valeur ajoutée de la coopération et la faire connaître à la population.
	<b>Résultats planifiés</b>	Édition sous format CD-ROM des cartographies thématiques. Publication d'un livre avec diagnostique, programme des actions et normative. Séminaires locaux et transnationaux sur la prévention des inondations.
	<b>Indicateurs</b>	Nombre de CD-ROMs distribués parmi la population. Nombre d'exemplaires du livre distribués parmi la population. Nombre d'assistants aux séminaires locaux et transnationaux.

Veillez vous référer à l'Annexe III.5 'Calendrier de la Composante 5' et y compléter toutes les rubriques pertinentes.

### 1.7. Effets attendus de l'opération

Veillez décrire quels seront les effets (bénéfices, résultats et impacts) produits par l'opération ? Quels en seront les fruits (issues tangibles et visibles ou produits des activités de l'opération)? Quels résultats les bénéfices produiront-ils par rapport aux objectifs de l'opération ? Quel sera l'impact à long terme des résultats obtenus ? Veillez, dans la mesure du possible, utiliser des indicateurs lors de la description des effets. Cette description concordera avec les informations figurant à l'Annexe III.

(2280 caractères maximum)

Les réalisations sont: 1 publication avec la méthodologie de prévision des risques d'inondation basée sur l'impact causé sur le territoire; 4 cartographies thématiques sur CD-ROM (risque, utilisations actuelles, utilisations planifiées et impact); 1 publication avec la normative et le programme des actions; 1 séminaire local de diffusion des résultats pour chaque partenaire; 1 séminaire transnational sur les conclusions finales.

Les résultats prévus sont: 1 tirage de 500 exemplaires avec la méthodologie à distribuer aux administrations publiques, aux universités, entreprises de consultants et professionnels de ce secteur, etc.; 1 tirage de 2.000 exemplaires de la normative et programme des actions qui seront distribués parmi les administrations, universités, entreprises de consulting et professionnels de ce secteur; 1 tirage de 5.000 exemplaires en cartographie thématique à distribuer parmi les agents cités et le public; 100 assistants aux séminaires locaux ouverts à tous et 300 assistants au séminaire transnational qui sera ouvert à toute la population.

Si les administrations compétentes exécutent les indications du projet sur les bassins type, les dommages humains et matériaux diminueraient de 40%.

### 1.8. Durabilité des résultats de l'opération

Veillez décrire la façon dont la durabilité des résultats de l'opération sera garantie. Qui bénéficiera des fruits obtenus ? Comment, quand et qui utilisera les bénéfices et résultats et comment seront-ils maintenus une fois l'opération finalisée ? Comment l'impact de l'opération sera-t-il prolongé ?

(2280 caractères maximum)

Dans la convention qui aura lieu entre le chef de file et les partenaires après l'adjudication du projet, des clauses seront établies pour attribuer la propriété des travaux à tous les intervenants et assigner à chaque partenaire la gestion et le suivi du projet dans leur territoire respectif. À cet effet, chaque participant s'engagera à évaluer des rapports d'évaluation semestriels jusqu'à l'exécution complète des actions proposées ou jusqu'à leur arrêt, dans ce dernier cas il faudra justifier la décision adoptée.

## 1.9. Localisation des activités

Veillez indiquer où seront localisées les activités principales de l'opération et où elles auront leur principal impact. Le candidat peut joindre une carte au Dossier de Candidature, indiquant le lieu de déroulement des activités de l'opération.

(1710 caractères maximum)

Les bassins type choisies seront:

Partenaire 1: (Generalitat Valenciana): Marjal Castellón-Benicàssim, interfleuve rivière Mijares - rivière Seco et ravins débouchant dans le Parc Naturel de la Albufera

Partenaire 2: (Région de Murcia): Ravin de las Culebras et le ravin de Ramonete

Partenaire 3: (Région de Sardaigne): Quelques voies des communes de Capoterra et d'Assemini

Partenaire 4: (Province d'Alessandria): Rivière Pô et affluents dans la zone de Casale Monferrato

Partenaire 5: (Syndicat Mixte Interdépartemental du Vidourle): Bassin baisse de la rivière Vidourle

Partenaire 6: (Région Centre du Portugal): Rivières Águeda et Cértima, près de la ville d'Águeda

Partenaire 7: (Région del Veneto): Un secteur du bassin de la rivière Brenta-Bachiglione

Partenaire 8: (Ministère de la Région Wallonne): Rivière Geer et/ou rivière Viroin, les deux affluents du Meuse

Partenaire 9: (B.R.G.M. – Service Géologique Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) : Bassin de la rivière Roya

## 1.10. Mesures d'information et de publicité

Veillez décrire comment l'opération et ses résultats seront rendus publics? De quelle façon les résultats seront-ils diffusés? A quel groupe cible seront-ils adressés? Quels seront les moyens (par ex. pages d'accueil, publications, expositions etc.) utilisés?

(2280 caractères maximum)

La méthodologie de prévention des risques sera diffusée dans une publication à tirage court (500 exemplaires) pour les administrations publiques et les universités. La publication de la normative et le programme des actions (2.000 exemplaires) seront diffusés parmi les agents cités, les entreprises de consulting et les professionnels du secteur. Les cartographies thématiques (5.000 exemplaires) seront distribuées aux groupes cités et aux ordres professionnels, aux associations écologistes et à toute personne intéressée par ce sujet. Et les séminaires seront ouverts à toute personne voulant y assister.

## 2. Contexte de la politique

### 2.1. Contribution aux objectifs du Programme

Veillez décrire de quelle façon l'opération permettra d'atteindre les objectifs du Programme INTERREG IIIC? Quelle influence sera exercée par l'opération sur l'UE et les politiques nationales ainsi que sur les outils destinés au développement régional et à la cohésion? L'opération introduira-t-elle des éléments novateurs? Décrivez également la valeur ajoutée qu'apportera la coopération interrégionale transnationale à l'opération?

(2280 caractères maximum)

Il s'agit d'un projet de coopération interrégionale dont le but est d'améliorer une méthodologie basée sur le concept de vulnérabilité afin de prévenir les risques d'inondations. Cette méthodologie, qui a remporté récemment en Espagne le prix National de l'Environnement, représente une chance extraordinaire pour son transfert avec succès dans d'autres environnements européens ayant des problèmes semblables et qui peut être également intéressante pour son adaptation à d'autres types de bassins pour lesquels son application n'est pas encore un fait actuellement. Le projet peut avoir une influence non négligeable sur les politiques régionales d'utilisation du sol dans l'UE, surtout après que l'Europe ait souffert des conséquences catastrophiques pendant des années d'aménagement désordonné du territoire.

## 2.2. Relation avec un Thème spécifique de coopération

Veillez décrire le lien de l'opération et du partenariat avec le thème de Coopération sélectionné. Décrivez toute relation avec des programmes et projets pertinents et soulignez les différences et intérêts communs. Ces informations doivent être fournies à la fois pour des activités existantes et finalisées du même champ thématique. Quelle valeur ajoutée produira l'opération par rapport à ces activités?

(2280 caractères maximum)

Ce projet peut être considéré comme l'héritage direct d'une série de projets de coopération générale dans le cadre de la minimisation des conséquences des inondations et la prévention de la sécheresse développés dans le cadre des programmes INTERREG II C. Ses connexions avec INTERREG III B sont évidentes, par exemple dans l'espace MEDOCC une des mesures (4.3) visait particulièrement la protection de l'environnement et la gestion des risques naturels.

S'il fallait établir quelque différence avec les projet antérieurs on peut remarquer que ce projet INTERREG III C a comme objectif prioritaire le débat sur une méthodologie concrète et sa diffusion parmi les partenaires. La modélisation concrète pour la détermination des bassins-type proposée doit être comprise plus comme une exception que comme une règle. Sa justification repose sur le fait que pour être transposée à d'autres latitudes, la méthodologie doit être adaptée ou corrigée.

## 2.3. Contribution au développement durable

Veillez décrire la contribution qu'apporte l'opération au développement durable des régions participantes. Décrivez également les méthodes permettant de visualiser le concept dans la mise en oeuvre de l'opération.

(2280 caractères maximum)

Il n'existe pas de modèle de développement territorialement plus insoutenable que celui qui permet de construire dans des zones à risque élevé d'inondation. En plus des dommages humains et matériels provoqués par les averses dans les zones urbanisées, les solutions posées pour les défendre par la suite contre les catastrophes sont presque des actions structurelles (barrages de lamination, endigages, etc.) provoquant un notable impact sur l'environnement mais n'éliminant pas vraiment le risque.

Ce projet se pose surtout comme un outil préventif qui a pour finalité l'occupation urbanistique des zones à partir de la planification du territoire et donc avec un coût zéro du point de vue économique et environnemental.

#### 2.4. Contribution à d'autres politiques communautaires

Veillez expliquer de quelle façon l'opération contribuera (directement et indirectement) à d'autres politiques communautaires, en particulier à l'égalité des chances entre hommes et femmes et à l'environnement. Veillez indiquer si l'opération considérera l'égalité des chances (a) comme un élément principal, (b) de façon positive ou (c) avec neutralité. Veillez indiquer si l'opération (a) aura l'environnement comme élément principal, (b) respectera l'environnement ou (c) restera neutre en matière d'environnement.

(2280 caractères maximum)

Ce projet est neutre en terme d'égalité de genre mais il est belligérant en termes de préservation de l'environnement car il a pour but d'empêcher à partir de la planification du territoire la construction urbanistique dans les zones inondables. Et de plus, ce projet soutient les stratégies de conservation de la nature puisque parmi les mesures proposées se trouve la correction hydraulique et forestière des bassins.

### 3. Accords de gestion et de mise en œuvre

#### 3.1. Responsabilité

Veillez fournir les informations relatives au Directeur Financier et Coordinateur de l'opération. Au cas où ces tâches seraient sous-traitées, veuillez cocher la case appropriée.

3.1.1. Envisagez-vous de sous-traiter les tâches de Coordinateur?

non

3.1.2. Qui sera responsable de l'ensemble de la coordination de l'opération (Coordinateur)?

FERNANDO RICART RODRIGO

3.1.3. Informations sur le contact

Institution	GENERALITAT VALENCIANA. CONSELLERIA DE OBRAS PÚBLICAS, URBANISMO Y TRANSPORTES		
Adresse	AVENIDA BLASCO IBÁÑEZ, 50		
Code postal	46010		
Ville	VALENCIA		
Pays	ES		
Téléphone (bureau)	(+34) 96 3862395	(G.S.M.)	
Fax	(+34) 96 3866405		
E-mail	fernando.ricart@coput.m400.gva.es		

3.1.4. Décrivez l'expérience de cette personne en matière de gestion de projet, y compris les projets transnationaux et financés par l'Union Européenne.

Responsable dans la Generalitat Valenciana du projet Interreg II C "Modèles Territoriaux Soutenables pour les Espaces du littoral méditerranéen".

3.1.5. Envisagez-vous de sous-traiter les tâches de Directeur Financier ?

non

3.1.6. Qui sera responsable de la gestion financière et du contrôle de l'opération (Directeur Financier)?

FERNANDO RICART RODRIGO

3.1.7. Informations sur le contact

Institution	GENERALITAT VALENCIANA. CONSELLERIA DE OBRAS PÚBLICAS, URBANISMO Y TRANSPORTES		
Adresse	AVENIDA BLASCO IBÁÑEZ, 50		
Code postal	46010		
Ville	VALENCIA		
Pays	ES		
Téléphone (bureau)	(+34) 96 3862395	(G.S.M.)	
Fax	(+34) 96 3866405		
E-mail	fernando.ricart@coput.m400.gva.es		

3.1.8. Décrivez l'expérience de cette personne en matière de gestion financière de projets, y compris les projets transnationaux et financés par l'Union Européenne.

Responsable dans la Generalitat Valenciana du projet Interreg II C "Modèles Territoriaux soutenable pour les espaces du littoral méditerranéen".

### 3.2. Gestion et coordination globales de l'opération

Les candidats ont la faculté de joindre une annexe supplémentaire avec l'organigramme, qui reprend la structure de coordination et de gestion de l'opération.

3.2.1. Veuillez décrire la structure et les processus décisionnaires de l'opération (niveau stratégique). Comment le contrôle et l'évaluation de la mise en oeuvre et de la réalisation de l'opération seront-ils effectués? Qui guidera et supervisera la mise en oeuvre de l'opération jusqu'à réalisation de ses objectifs? Qui décidera de l'allocation et de l'exécution des tâches et responsabilités entre les partenaires, ainsi que des procédures de coordination, des contrats de partenariat, etc.? En ce qui concerne les Opérations-Cadres Régionales, qui décidera du financement de projets en leur sein?

(2280 caractères maximum)

Les décisions stratégiques du projet seront prises par un Conseil d'Administration constitué par un représentant politique de chacune des institutions partenaires. Les règles de son fonctionnement et les mécanismes de prise de décisions seront ceux appartenant à un organe corporatif qui se réunira lorsqu'il sera estimé nécessaire et cela au moins trois fois au cours de la période 2003-2004.

La première des réunions se réalisera pour approuver le plan de travail que présentera la cellule de prévision du projet, la seconde réunion sera pour faire la même chose avec le rapport d'évaluation et la troisième réunion sera celle du bilan final des résultats.

3.2.2. Veuillez décrire quelles seront en pratique la structure et les procédures de gestion et de coordination de projet entre les partenaires. Comment les responsabilités de mise en oeuvre des différentes composantes de l'opération seront-elles coordonnées entre les partenaires?

(2280 caractères maximum)

Le travail technique sera coordonné par une cellule de supervision qui assistera le chef de file dans toutes ses décisions. La cellule sera composée par un partenaire en représentation de chaque pays et se réunira au moins une fois par trimestre. Chaque membre de la cellule sera responsable du suivi spécifique d'une composante du projet et tous les partenaires seront dans l'obligation de fournir avec empressement l'information nécessaire pour l'efficace développement des tâches. Quant à la cellule de supervision elle fera tout le nécessaire pour faciliter les fonctions du conseil d'administration.

3.2.3. Répartition des rôles des différents partenaires dans le processus de mise en oeuvre. Veuillez décrire quels partenaires seront responsables de quelles tâches financières et administratives, composantes et /ou activités.

(2280 caractères maximum)

La responsabilité des tâches financières revient au chef de file ainsi que la responsabilité globale des tâches administratives. Cependant, pour rendre plus opérationnel le développement du projet une série de responsabilités seront déléguées répondant aux composantes du travail de la manière suivante:

Composant 1: responsabilité du chef de file

Composant 2: responsabilité de "Direction Régionale d'Environnement et Aménagement du Territoire-Centre (Portugal)"

Composant 3: responsabilité de "B.R.G.M. Service Géologique Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (France)"

Composant 4: responsabilité de le "Syndicat Mixte Interdépartemental du Vidourle (France)"

Composant 5: responsabilité de la " Province d'Alessandria (Italie)"

3.2.4. Veuillez décrire les procédures de gestion administrative et financière incluant les rapports, vérifications et paiements.

Comment les partenaires vont-ils organiser les échanges de rapports entre eux? Comment la comptabilité va-t-elle être organisée? Comment les budgets vont-ils être contrôlés et suivis? Qui procédera aux vérifications indépendantes des commissaires aux comptes? Comment les paiements seront-ils gérés dans le cadre du partenariat?

(2280 caractères maximum)

Le chef de file, en sa qualité de responsable financier du projet, exigera des partenaires un rapport semestriel sur l'activité développée et sur les frais encourus pendant cette période. À partir des précédents, le chef de file élaborera un rapport d'ensemble qui sera soumis à l'audit d'un agent externe et qui sera envoyé à l'autorité de gestion et au secrétariat technique commun pour pouvoir effectuer les paiements correspondants. Avec ces fonds le chef de file pourvoiera chacun des partenaires.

3.2.5. Veuillez décrire l'expérience précédente du chef de file et des partenaires dans des opérations similaires.

(3360 caractères maximum)

Partenaire 1 (Generalitat Valenciana): Projet Interreg II C appelé "Modèles Territoriaux Durables pour les Espaces Côtiers Méditerranéens".

Partenaire 2 (Région de Murcia): Projets Interreg II C appelés "Modèles Territoriaux Durables pour les Espaces Côtiers Méditerranéens", "Paysages Méditerranéens et Alpains" "Projet de Développement Territorial de Murcie et gestion durable de ressources hydriques" et "Projet de Directives Territoriaux de Murcie et son Secteur Métropolitain depuis l'équilibre entre les ressources superficielles et du sous-sol".

Partenaire 3 (Région de Sardaigne): Projets Interreg II C appelés "Modèles Territoriaux Durables pour les Espaces Côtiers Méditerranéens", "Paysages Méditerranéens et Alpains", "Restauro" et "Le réseau d'espaces fragiles".

Partenaire 4 (Province d'Alessandria): Projet Ecos Ouverture appelé "Imagine-Action", projet Integra appelé "La Rete", projet Occupazione-Now appelé "La Risposta", projet Equal appelé "Car.Te.S.I.O.", etc.

Partenaire 5 (Syndicat Mixte Interdépartemental du Vidourle) Projet du programme Life appelé "REEVANVER".

Partenaire 6 (Région Centre du Portugal): Projet "Hidro-Gert Centro"

Partenaire 7 (Région de Veneto): Projets récemment attribués d'Interreg III B Medocc appelés "CATCHRISK" et "REKULA".

Partenaire 8 (Ministère de la Région Wallonne): Projet Interreg II C de lutte contre les inondations dans le bassin transfrontalier de la CHIERS

Partenaire 9 (B.R.G.M. – Service Géologique Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) : Projet Interreg II A appelé GERIA : « Gestion de risques environnementaux »

#### 4. Confirmation de non financement complémentaire de l'Union Européenne

4.1. En signant le Dossier de Candidature, le partenaire chef de file soussigné confirme que l'opération, en tout ou en partie, n'a ou ne recevra aucun financement complémentaire de l'Union Européenne (excepté un financement provenant des programmes de l'Union Européenne pour les pays tiers) pendant toute la durée de l'opération.

#### 5. Confirmation de conformité aux politiques et législation nationales et européennes

5.1. En signant le Dossier de Candidature, le partenaire chef de file soussigné confirme que l'opération proposée est en conformité avec les politiques et législation nationales et européennes concernées de tous les pays impliqués.

#### 6. Confirmation de conformité de tous les partenaires à la règle d'éligibilité des partenaires

6.1. En signant le Dossier de Candidature, le partenaire chef de file soussigné confirme que tous les membres du partenariat recevant des fonds du programme INTERREG IIIC répondent aux règles sur les bénéficiaires finaux telles qu'énoncées au Chapitre 4 du Complément au Programme.

#### 7. Confirmation d'engagement de tous les partenaires dans l'opération.

7.1. En signant le Dossier de Candidature, le partenaire chef de file soussigné confirme que tous les partenaires répertoriés à l'Annexe I du dossier de candidature s'engagent à participer aux activités de l'opération.

#### 8. Signature

8.1. Signature du partenaire chef de file	8.2. Cachet officiel du chef de file
8.3. Nom et titre du signataire	D. José María Benlliure Moreno Director General de Urbanismo y Ordenación Territorial
8.4. Chef de file	GENERALITAT VALENCIANA. CONSELLERIA DE OBRAS PÚBLICAS, URBANISMO Y TRANSPORTES
8.5. Date de dépôt	



## Annexe I Partenariat

Veillez donner des détails relatifs aux Partenaires impliqués dans l'opération en commençant par le Partenaire Chef de file.

La liste récapitulative des partenaires des champs IV.1 à IV.3 de la section générale du Dossier de Candidature sera complétée automatiquement une fois les détails sur les Partenaires saisis dans les cases qui suivent.

Tous les partenaires devront être répertoriés sous le nom de leur institution en langue d'origine et en anglais (traduction officielle).

Si un partenaire non membre de l'Union Européenne devait agir en tant que Chef de file fonctionnel, veuillez cocher la case dans le coin supérieur droit de la zone de saisie du "Partenaire n° 2". Les modalités de contact de ce partenaire doivent être fournies dans la case du "Partenaire 2". Dans ce cas, la responsabilité de l'opération incombera toujours à un chef de file financier nommé officiellement et provenant de l'état membre de l'Union Européenne ou de la Norvège répertorié sous "Partenaire n° 1: Partenaire chef de file".

Tous les membres participant à l'opération, y compris les membres provenant de pays tiers, doivent être mentionnés dans la liste des partenaires. Chaque partenaire doit renseigner des détails financiers au bas de sa fiche.

Veillez lister tous les partenaires classés par pays.

Dans la zone de texte "Statut légal", veuillez sélectionner la catégorie correspondant au mieux au statut du partenaire concerné en choisissant dans le menu déroulant.

Veillez sélectionner le pays du partenaire dans le menu déroulant. Ce menu vous donne la liste des abréviations des 15 Etats Membres de l'Union Européenne, ainsi que de la Norvège. Si le partenaire représentait un autre pays, vous sélectionneriez l'option "autre". Dans ce cas, 2 zones de texte supplémentaires "Acronyme" et "Nom complet" apparaîtraient. Ces champs doivent être complétés manuellement en saisissant l'acronyme et le nom complet du pays que représente le partenaire.

Dans le cas de partenaires membres de l'Union Européenne, veuillez sélectionner la région que le partenaire représente en utilisant le menu déroulant du champ "Région". Veuillez stipuler si le partenaire se situe dans une région Objectif 1 en cliquant sur la case et en sélectionnant la réponse correspondante.

Dans le cas de partenaires issus de pays tiers, un champ supplémentaire "Programme de l'Union Européenne pour pays tiers" apparaîtra. Au cas où ce pays tiers partenaire s'est porté ou prévoit de se porter candidat à un financement de l'Union Européenne pour sa part de l'opération, le titre adéquat du Programme doit être sélectionné dans le menu déroulant. Veuillez laisser cette case vide si le financement émane d'autres sources (nationales, publiques (y compris régionales et locales) ou privées).

La structure du tableau d'informations financières dépend du pays de chaque partenaire (tel que défini au champ "Pays" après sélection dans le menu déroulant). Les informations financières de tous les partenaires seront transférées au champ VI de la section générale du Dossier de Candidature, où elles viendront s'ajouter automatiquement à un budget total et seront comparées aux autres données saisies.

Le tableau financier comprend les champs suivants :

En ce qui concerne les partenaires de l'Union européenne :

- "Financement INTERREG IIIC" indiquant le montant du financement FEDER, objet de la candidature;
- "Cofinancement national Etat Membre de l'Union Européenne" indiquant le cofinancement octroyé par le partenaire. Veuillez commencer par saisir dans ce champ le montant disponible du cofinancement, le montant disponible du financement FEDER étant calculé automatiquement selon le statut du partenaire (par ex.Objectif 1);
- "Cofinancement privé non éligible". Veuillez noter qu'un financement privé ne peut générer de financements FEDER qu'au sein de sous-projets financés dans le cadre d'opérations régionales-cadres. Dès lors, toute contribution privée à des réseaux et projets individuels de coopération interrégionale ne donne droit à aucun cofinancement du FEDER et sera comptabilisé en tant que tel. Toutefois, le financement privé dans le cas d'opérations régionales-cadres n'apparaîtra qu'à un stade ultérieur de l'opération et devra figurer dans les rapports.

En ce qui concerne les partenaires norvégiens :

- "Financement national norvégien" indiquant le montant de l'allocation nationale norvégienne au Programme, objet de la candidature
- "Cofinancement régional norvégien" indiquant le cofinancement octroyé par le partenaire norvégien (cofinancement local y compris)
- "Cofinancement privé non éligible". Les règles s'appliquant aux partenaires norvégiens sont identiques à celles régissant le financ

En ce qui concerne les partenaires issus de pays tiers:

- "Financement de l'Union Européenne objet de la candidature" indiquant le montant (devant faire) objet de la candidature provenant
- "Cofinancement national pour financement de l'Union Européenne" indiquant le cofinancement du partenaire pour le financement
- "Financement national". Au cas où le partenaire du pays tiers n'aurait pas posé sa candidature pour un financement provenant de l'
- "Financement privé". Pour la description de cette catégorie, veuillez vous référer à la description des champs donnée pour les par

Veillez noter que, dans les tableaux financiers, les taux de cofinancement et les chiffres relatifs au financement de l'Union Européenne sont automatiquement reliés entre eux (sur base du taux de cofinancement de 75% pour les partenaires issus des régions Objectif 1, un taux de 50% pour les partenaires provenant d'autres régions de l'Union Européenne et la Norvège et un taux de 80% dans le cas de programmes de l'Union Européenne pour pays tiers).

***Des déclarations de cofinancement pour tous les partenaires doivent être annexées au Dossier de Candidature. Le formulaire standard de déclaration de cofinancement figurant sur [www.interreg3c.net](http://www.interreg3c.net) doit être utilisé sans apporter aucun amendement au texte. Les chiffres mentionnés dans les déclarations de cofinancement introduites doivent correspondre aux données financières saisies à l'Annexe I du Dossier de candidature.***

Des informations supplémentaires concernant le partenariat, la participation des pays tiers, le partenaire chef de file et le partenaire chef de file fonctionnel sont disponibles dans le document du Programme d'Initiative Communautaire et le complément de Programme de chaque zone ainsi que dans le Manuel du Programme.

## Le partenariat

Liste de tous les partenaires de l'ensemble de l'opération commençant par le chef de file

### Partenaire n° 1: Chef de file

Titre de l'institution dans la langue d'origine

GENERALITAT VALENCIANA. CONSELLERIA DE OBRAS PÚBLICAS, URBANISMO Y TRANSPORTES

Titre de l'institution traduit en anglais officiel

Generalitat Valenciana. Conselleria Public Work, Urbanism and Transports.

Statut légal Autorité publique régionale

Adresse Avda. Blasco Ibáñez, 50

Code postal 46010

Ville Valencia

Pays ES

Région COMUNIDAD VALENCIANA

Téléphone (bureau) (+34) 96 386 23 95

(G.S.M.)

Fax (+34) 96 386 64 05

E-mail [fernando.ricart@coput.m400.gva.es](mailto:fernando.ricart@coput.m400.gva.es)

Personne à contacter Fernando Ricart Rodrigo

### Informations bancaires

Nom de la banque Banco de España

Adresse c/ Barcas, 6

Code postal 46002

Ville Valencia

Pays ES

N° compte / IBAN 90/0350000018

Code SWIFT 0066

Code banque national 9000

Ref internationale (si nécessaire)

Détenteur du compte Tesorería General de la Generalitat Valenciana

Le partenaire se situe dans une région de l'objectif 1

Participation financière Taux cofinancement 75%

Financement INTERREG III C	150.000,00
Cofinancement national Etats Membres de l'UE	50.000,00
<b>BUDGET PARTENAIRE INTERREG III C</b>	<b>200.000,00</b>
Cofinancement privé non éligible	
<b>BUDGET TOTAL PARTENAIRE</b>	<b>200.000,00</b>

**Partenaire n°2**Chef de file fonctionnel 

Titre de l'institution dans la langue d'origine

REGIÓN DE MURCIA. CONSEJERÍA DE TURISMO Y ORDENACIÓN DEL TERRITORIO

Titre de l'institution traduit en anglais officiel

Region of Murcia. Consejeria of Tourism and Arrangement of the Territory

Statut légal Autorité publique régionale

Adresse Plaza Santoña, 6, 4ª Planta

Code postal 30071

Ville Murcia

Pays ES

Region REGIÓN DE MURCIA

Téléphone (bureau) (+34) 968 36 24 22

G.S.M. 

Fax (+34) 968 36 23 93

E-mail victorm.sanchez@carm.es

Personne à contacter Victor Manuel Sánchez Rivas

Le partenaire se situe dans une région de l'objectif 1

Participation financière Taux cofinancement: 75%

Financement INTERREG III C	112.500,00
Cofinancement national Etats Membres de l'UE	37.500,00
<b>BUDGET PARTENAIRE INTERREG III C</b>	<b>150.000,00</b>
Cofinancement privé non éligible	
<b>BUDGET TOTAL PARTENAIRE</b>	<b>150.000,00</b>

**Partenaire n°3**

Titre de l'institution dans la langue d'origine

REG. AUT. DELLA SARDEGNA. ASSTO. ENTI LOCALI, FINANZE E URBANISTICA

Titre de l'institution traduit en anglais officiel

A. region Sardegna.Councillorship of the Local Agencies, F. and Urban planning

Statut légal Autorité publique régionale

Adresse Viale Trieste, 186

Code postal 9123

Ville Cagliari -Sardegna-

Pays IT

Region SARDEGNA

Téléphone (bureau) (+39) 070 606 43 24

G.S.M. 

Fax (+39) 070 606 43 19

E-mail e.secci@tiscalinet.it

Personne à contacter Efsio Secci

Le partenaire se situe dans une région de l'objectif 1

Participation financière Taux cofinancement: 75%

Financement INTERREG III C	112.500,00
Cofinancement national Etats Membres de l'UE	37.500,00
<b>BUDGET PARTENAIRE INTERREG III C</b>	<b>150.000,00</b>
Cofinancement privé non éligible	
<b>BUDGET TOTAL PARTENAIRE</b>	<b>150.000,00</b>

Title: Titre Actions pilote de prévention des risques d'inondation dans des zones fortement urbanisées.

Ref#: --

Acronyme: INUNDA

ANNEX I 29

**Partenaire n°4**

Titre de l'institution dans la langue d'origine		PROVINCIA DI ALESSANDRIA
Titre de l'institution traduit en anglais officiel		Province of Alessandria
Statut légal	Autorité publique régionale	
Adresse	Piazza Libertà, 171	
Code postal	15100	
Ville	Alessandria	
Pays	IT	
Region	PIEMONTE	
Téléphone (bureau)	(+39) 0131 304291	G.S.M. [redacted]
Fax	(+39) 0131 304299	
E-mail	Europa@provincia.alessandria.it	
Personne à contacter	Nuria Mignone	

Le partenaire se situe dans une région de l'objectif 2

Participation financière Taux cofinancement: 50%

Financement INTERREG III C	75.000,00
Cofinancement national Etats Membres de l'UE	75.000,00
<b>BUDGET PARTENAIRE INTERREG III C</b>	<b>150.000,00</b>
Cofinancement privé non éligible	
<b>BUDGET TOTAL PARTENAIRE</b>	<b>150.000,00</b>

**Partenaire n°5**

Titre de l'institution dans la langue d'origine		SYNDICAT MIXTE INTERDÉPARTEMENTAL DU VIDOURLE
Titre de l'institution traduit en anglais officiel		Mixed trade union Interdépartemental of Vidourle
Statut légal	Autorité publique locale	
Adresse	Hôtel de département - Maison des élus - 1000 rue d'Alco	
Code postal	34087	
Ville	MONTPELLIER CEDEX 4	
Pays	FR	
Region	LANGUEDOC-ROUSSILLON	
Téléphone (bureau)	(+33) 467 676 046	G.S.M. [redacted]
Fax	(+33) 467 677 198	
E-mail	syndicatvidourle@netcourrier.com	
Personne à contacter	Jean-Charles Amar	

Le partenaire se situe dans une région de l'objectif 2

Participation financière Taux cofinancement: 50%

Financement INTERREG III C	79.250,00
Cofinancement national Etats Membres de l'UE	79.250,00
<b>BUDGET PARTENAIRE INTERREG III C</b>	<b>158.500,00</b>
Cofinancement privé non éligible	
<b>BUDGET TOTAL PARTENAIRE</b>	<b>158.500,00</b>

**Partenaire n°6**

Titre de l'institution dans la langue d'origine		DIRECCAO REGIONAL DO AMBIENTE E ORDENAMENTO DO TERRITORIO - CENTRO
Titre de l'institution traduit en anglais officiel		Regional Environmental Department (Environment Ministry)
Statut légal	Autorité publique régionale	
Adresse		Rua Padre Estevao Cabral, 79 - 6°
Code postal	3000- 317	
Ville		COIMBRA
Pays	PT	
Region		CENTRO (P)
Téléphone (bureau)	(+35) 123 98 23 745	G.S.M. [redacted]
Fax	(+35) 123 98 32 824	
E-mail		mlopes@dra-centro.pt
Personne à contacter		António Mota Lopes

Le partenaire se situe dans une région de l'objectif 1

Participation financière Taux cofinancement: 75%

Financement INTERREG III C	75.000,00
Cofinancement national Etats Membres de l'UE	25.000,00
<b>BUDGET PARTENAIRE INTERREG III C</b>	<b>100.000,00</b>
Cofinancement privé non éligible	
<b>BUDGET TOTAL PARTENAIRE</b>	<b>100.000,00</b>

**Partenaire n°7**

Titre de l'institution dans la langue d'origine		REGIONE DEL VENETO
Titre de l'institution traduit en anglais officiel		Region of Veneto
Statut légal	Autorité publique régionale	
Adresse		Calle Priuli, 99
Code postal	I-30121	
Ville		Venezia
Pays	IT	
Region		VENETO
Téléphone (bureau)	(+39) 041 279 23 57	G.S.M. [redacted]
Fax	(+39) 041 279 22 34	
E-mail		dir.difesa-suolo@regione.veneto.it
Personne à contacter		Ing. Luigi Fortunato

Le partenaire se situe dans une région de l'objectif 2

Participation financière Taux cofinancement: 50%

Financement INTERREG III C	75.000,00
Cofinancement national Etats Membres de l'UE	75.000,00
<b>BUDGET PARTENAIRE INTERREG III C</b>	<b>150.000,00</b>
Cofinancement privé non éligible	
<b>BUDGET TOTAL PARTENAIRE</b>	<b>150.000,00</b>

**Partenaire n°8**

Titre de l'institution dans la langue d'origine

MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE - DGRNE - DIVISION DE L'EAU

Titre de l'institution traduit en anglais officiel

Ministry for the région Wallone - DGRNE - Division of water

Statut légal

Autorité publique locale

Adresse

Avenue Prince de Liège, n° 15

Code postal

5100

Ville

JAMBES

Pays

BE

Region

RÉGION WALLONNE

Téléphone (bureau)

00 32 81 33 63 18

G.S.M.

Fax

00 32 81 33 63 35

E-mail

d.dethydebaert@mrw.wallonie.be

Personne à contacter

Mr Didier de Thysebaert

Le partenaire est-il situé dans une zone Objectif 1? 

Participation financière Taux cofinancement: 50%

Financement INTERREG III C	50.000,00
Cofinancement national Etats Membres de l'UE	50.000,00
<b>BUDGET PARTENAIRE INTERREG III C</b>	<b>100.000,00</b>
Cofinancement privé non éligible	
<b>BUDGET TOTAL PARTENAIRE</b>	<b>100.000,00</b>

**Partenaire n°9**

Titre de l'institution dans la langue d'origine

B.R.G.M. - SERVICE GÉOLOGIQUE RÉGIONAL PROVENCE-ALPES-CÔTE d'AZUR

Titre de l'institution traduit en anglais officiel

B.R.G.M. - Regional geological PACA survey

Statut légal

Organisme public équivalent

Adresse

117 Avenue de Luminy - BP 176

Code postal

13276

Ville

MARSEILLE

Pays

FR

Region

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Téléphone (bureau)

04 91 17 74 77

G.S.M.

06 20 75 09 40

Fax

04 91 17 20 40

E-mail

s.solaques@brgm.fr - c.arnal@brgm.fr

Personne à contacter

Claire Arnal - Serge Solaques (Directeur Régional PACA)

Le partenaire se situe dans une région de l'objectif 2

Participation financière Taux cofinancement: 50%

Financement INTERREG III C	75.000,00
Cofinancement national Etats Membres de l'UE	75.000,00
<b>BUDGET PARTENAIRE INTERREG III C</b>	<b>150.000,00</b>
Cofinancement privé non éligible	
<b>BUDGET TOTAL PARTENAIRE</b>	<b>150.000,00</b>

**Partenaire n°10**

Titre de l'institution dans la langue d'origine  
 Titre de l'institution traduit en anglais officiel  
 Statut légal  
 Adresse  
 Code postal  
 Ville  
 Pays  
 Région  
 Téléphone (bureau) G.S.M.  
 Fax  
 E-mail  
 Personne à contacter

Participation financière Taux cofinancement: 0%


**Partenaire n°11**

Titre de l'institution dans la langue d'origine  
 Titre de l'institution traduit en anglais officiel  
 Statut légal  
 Adresse  
 Code postal  
 Ville  
 Pays  
 Région  
 Téléphone (bureau) G.S.M.  
 Fax  
 E-mail  
 Personne à contacter

Participation financière Taux cofinancement: 0%


**Partenaire n°12**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M.
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°13**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M.
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°14**

Titre de l'institution dans la langue d'origine  
 Titre de l'institution traduit en anglais officiel  
 Statut légal  
 Adresse  
 Code postal  
 Ville  
 Pays  
 Région  
 Téléphone (bureau) G.S.M.  
 Fax  
 E-mail  
 Personne à contacter

Participation financière Taux cofinancement: 0%


**Partenaire n°15**

Titre de l'institution dans la langue d'origine  
 Titre de l'institution traduit en anglais officiel  
 Statut légal  
 Adresse  
 Code postal  
 Ville  
 Pays  
 Région  
 Téléphone (bureau) G.S.M.  
 Fax  
 E-mail  
 Personne à contacter

Participation financière Taux cofinancement: 0%


**Partenaire n°16**

Titre de l'institution dans la langue d'origine  
 Titre de l'institution traduit en anglais officiel  
 Statut légal  
 Adresse  
 Code postal  
 Ville  
 Pays  
 Région  
 Téléphone (bureau) G.S.M.  
 Fax  
 E-mail  
 Personne à contacter

Participation financière Taux cofinancement: 0%


**Partenaire n°17**

Titre de l'institution dans la langue d'origine  
 Titre de l'institution traduit en anglais officiel  
 Statut légal  
 Adresse  
 Code postal  
 Ville  
 Pays  
 Région  
 Téléphone (bureau) G.S.M.  
 Fax  
 E-mail  
 Personne à contacter

Participation financière Taux cofinancement: 0%


**Partenaire n°18**

Titre de l'institution dans la langue d'origine  
 Titre de l'institution traduit en anglais officiel  
 Statut légal  
 Adresse  
 Code postal  
 Ville  
 Pays  
 Région  
 Téléphone (bureau) G.S.M.  
 Fax  
 E-mail  
 Personne à contacter

Participation financière Taux cofinancement: 0%


**Partenaire n°19**

Titre de l'institution dans la langue d'origine  
 Titre de l'institution traduit en anglais officiel  
 Statut légal  
 Adresse  
 Code postal  
 Ville  
 Pays  
 Région  
 Téléphone (bureau) G.S.M.  
 Fax  
 E-mail  
 Personne à contacter

Participation financière Taux cofinancement: 0%


**Partenaire n°20**

Titre de l'institution dans la langue d'origine  
 Titre de l'institution traduit en anglais officiel  
 Statut légal  
 Adresse  
 Code postal  
 Ville  
 Pays  
 Région  
 Téléphone (bureau) G.S.M.  
 Fax  
 E-mail  
 Personne à contacter

Participation financière Taux cofinancement: 0%


**Partenaire n°21**

Titre de l'institution dans la langue d'origine  
 Titre de l'institution traduit en anglais officiel  
 Statut légal  
 Adresse  
 Code postal  
 Ville  
 Pays  
 Région  
 Téléphone (bureau) G.S.M.  
 Fax  
 E-mail  
 Personne à contacter

Participation financière Taux cofinancement: 0%


**Partenaire n°22**

Titre de l'institution dans la langue d'origine  
 Titre de l'institution traduit en anglais officiel  
 Statut légal  
 Adresse  
 Code postal  
 Ville  
 Pays  
 Région  
 Téléphone (bureau) G.S.M.  
 Fax  
 E-mail  
 Personne à contacter

Participation financière Taux cofinancement: 0%


**Partenaire n°23**

Titre de l'institution dans la langue d'origine  
 Titre de l'institution traduit en anglais officiel  
 Statut légal  
 Adresse  
 Code postal  
 Ville  
 Pays  
 Région  
 Téléphone (bureau) G.S.M.  
 Fax  
 E-mail  
 Personne à contacter

Participation financière Taux cofinancement: 0%


**Partenaire n°24**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M.
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°25**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M.
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°26**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M.
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°27**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M.
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°28**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M.
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°29**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M.
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°30**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M.
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°31**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M.
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°32**

Titre de l'institution dans la langue d'origine  
 Titre de l'institution traduit en anglais officiel  
 Statut légal  
 Adresse  
 Code postal  
 Ville  
 Pays  
 Région  
 Téléphone (bureau) G.S.M.  
 Fax  
 E-mail  
 Personne à contacter

Participation financière Taux cofinancement: 0%


**Partenaire n°33**

Titre de l'institution dans la langue d'origine  
 Titre de l'institution traduit en anglais officiel  
 Statut légal  
 Adresse  
 Code postal  
 Ville  
 Pays  
 Région  
 Téléphone (bureau) G.S.M.  
 Fax  
 E-mail  
 Personne à contacter

Participation financière Taux cofinancement: 0%


**Partenaire n°34**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M.
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°35**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M.
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°36**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M. <input type="text"/>
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°37**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M. <input type="text"/>
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°38**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M. <input type="text"/>
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°39**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M. <input type="text"/>
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°40**

Titre de l'institution dans la langue d'origine  
 Titre de l'institution traduit en anglais officiel  
 Statut légal  
 Adresse  
 Code postal  
 Ville  
 Pays  
 Région  
 Téléphone (bureau) G.S.M.  
 Fax  
 E-mail  
 Personne à contacter

Participation financière Taux cofinancement: 0%


**Partenaire n°41**

Titre de l'institution dans la langue d'origine  
 Titre de l'institution traduit en anglais officiel  
 Statut légal  
 Adresse  
 Code postal  
 Ville  
 Pays  
 Région  
 Téléphone (bureau) G.S.M.  
 Fax  
 E-mail  
 Personne à contacter

Participation financière Taux cofinancement: 0%


**Partenaire n°42**

Titre de l'institution dans la langue d'origine  
 Titre de l'institution traduit en anglais officiel  
 Statut légal  
 Adresse  
 Code postal  
 Ville  
 Pays  
 Région  
 Téléphone (bureau) G.S.M.  
 Fax  
 E-mail  
 Personne à contacter

Participation financière Taux cofinancement: 0%


**Partenaire n°43**

Titre de l'institution dans la langue d'origine  
 Titre de l'institution traduit en anglais officiel  
 Statut légal  
 Adresse  
 Code postal  
 Ville  
 Pays  
 Région  
 Téléphone (bureau) G.S.M.  
 Fax  
 E-mail  
 Personne à contacter

Participation financière Taux cofinancement: 0%


**Partenaire n°44**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M. <input type="text"/>
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°45**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M. <input type="text"/>
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°46**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M. <input type="text"/>
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°47**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M. <input type="text"/>
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°48**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M. <input type="text"/>
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°49**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M. <input type="text"/>
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


**Partenaire n°50**

Titre de l'institution dans la langue d'origine	
Titre de l'institution traduit en anglais officiel	
Statut légal	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Region	
Téléphone (bureau)	G.S.M. <input type="text"/>
Fax	
E-mail	
Personne à contacter	

Participation financière      Taux cofinancement:      0%


## Annexe II

### Pays, Régions et Zones (à titre d'information)

Pays	Nom	niveau NUTS	Objectif (retrait graduel y compris)	Zone
<b>BE</b>	<b>BELGIQUE-BELGIË</b>	<b>P000</b>		<b>3</b>
BE1	REG. BRUXELLES-CAP. / BRUSSELS HFDST. GEW.	123	2	Ouest
BE2	VLAAMS GEWEST	100	2	Ouest
BE3	RÉGION WALLONNE	100	01 et 02	Ouest
<b>DK</b>	<b>DENMARK</b>	<b>P120</b>		<b>3</b>
DK 1	Jylland - Fyn		2	Nord
DK 2	Hovedstadsregionen		2	Nord
DK 3	Vestsjællands, Storstrøms og Bornholms Amter		2	Nord
<b>DE</b>	<b>DEUTSCHLAND</b>	<b>P000</b>		<b>16</b>
DE1	BADEN-WÜRTTEMBERG	100	2	Ouest
DE2	BAYERN	100	2	Est
DE3	BERLIN	120	01 et 02	Est
DE4	BRANDENBURG	120	1	Est
DE5	BREMEN	120	2	Nord
DE6	HAMBURG	123	2	Nord
DE7	HESSEN	100	2	Ouest
DE8	MECKLENBURG-VORPOMMERN	120	1	Nord
DE9	NIEDERSACHSEN	100	2	Nord
DEA	NORDRHEIN-WESTFALEN	100	2	Ouest
DEB	RHEINLAND-PFALZ	100	2	Ouest
DEC	SAARLAND	120	2	Ouest
DED	SACHSEN	100	1	Est
DEE	SACHSEN-ANHALT	100	1	Est
DEF	SCHLESWIG-HOLSTEIN	120	2	Nord
DEG	THÜRINGEN	120	1	Est
<b>GR</b>	<b>ELLADA</b>	<b>P000</b>		<b>13</b>
GR11	ANATOLIKI MAKEDONIA, THRAKI	20	1	Est
GR12	KENTRIKI MAKEDONIA	20	1	Est
GR13	DYTIKI MAKEDONIA	20	1	Est
GR14	THESSALIA	20	1	Est
GR21	IPEIROS	20	1	Est
GR22	IONIA NISIA	20	1	Sud
GR23	DYTIKI ELLADA	20	1	Sud
GR24	STEREA ELLADA	20	1	Sud
GR25	PELOPONNISOS	20	1	Sud
GR3	ATTIKI	123	1	Sud
GR41	VOREIO AIGAIO	20	1	Sud
GR42	NOTIO AIGAIO	20	1	Sud
GR43	KRITI	20	1	Sud
<b>ES</b>	<b>ESPAÑA</b>	<b>P000</b>		<b>19</b>
ES11	GALICIA	20	1	Sud
ES12	PRINCIPADO DE ASTURIAS	23	1	Sud
ES13	CANTABRIA	23	1	Sud
ES21	PAIS VASCO	20	2	Sud
ES22	COMUNIDAD FORAL DE NAVARRA	23	2	Sud
ES23	LA RIOJA	23	2	Sud

Title: Titre: Actions pilote de prévention des risques d'inondation dans des zones fortement urbanisées.

Ref#: --

Acronyme : INUNDA

ANNEX II 54

ES24	ARAGÓN	20	2	Sud
ES3	COMUNIDAD DE MADRID	123	2	Sud
ES41	CASTILLA Y LEÓN	20	1	Sud
ES42	CASTILLA-LA MANCHA	20	1	Sud
ES43	EXTREMADURA	20	1	Sud
ES51	CATALUÑA	20	2	Sud
ES52	COMUNIDAD VALENCIANA	20	1	Sud
ES53	ISLAS BALEARES	23	2	Sud
ES61	ANDALUCÍA	20	1	Sud
ES62	REGIÓN DE MURCIA	23	1	Sud
ES63	CEUTA	20	1	Sud
ES63	MELILLA	20	1	Sud
ES7	CANARIAS	120	1	Sud *
<b>FR</b>	<b>FRANCE</b>	<b>P000</b>		<b>26</b>
FR1	ÎLE DE FRANCE	120	2	Ouest
FR21	CHAMPAGNE-ARDENNE	20	2	Ouest
FR22	PICARDIE	20	2	Ouest
FR23	HAUTE-NORMANDIE	20	2	Ouest
FR24	CENTRE	20	2	Ouest
FR25	BASSE-NORMANDIE	20	2	Ouest
FR26	BOURGOGNE	20	2	Ouest
FR3	NORD - PAS-DE-CALAIS	120	01 et 02	Ouest
FR41	LORRAINE	20	2	Ouest
FR42	ALSACE	20	2	Ouest
FR43	FRANCHE-COMTÉ	20	2	Ouest
FR51	PAYS DE LA LOIRE	20	2	Ouest
FR52	BRETAGNE	20	2	Sud
FR53	POITOU-CHARENTES	20	2	Sud
FR61	AQUITAINE	20	2	Sud
FR62	MIDI-PYRÉNÉES	20	2	Sud
FR63	LIMOUSIN	20	2	Sud
FR71	RHÔNE-ALPES	20	2	Sud
FR72	AUVERGNE	20	2	Sud
FR81	LANGUEDOC-ROUSSILLON	20	2	Sud
FR82	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	20	2	Sud
FR83	CORSE	20	1	Sud
FR91	GUADELOUPE	23	1	Sud *
FR92	MARTINIQUE	23	1	Sud *
FR93	GUYANE	23	1	Sud *
FR94	RÉUNION	23	1	Sud *
<b>IE</b>	<b>IRELAND</b>	<b>P000</b>		<b>2</b>
IE01	BORDER, MIDLAND AND WESTERN	20	1	Ouest
IE02	SOUTHERN AND EASTERN	20	1	Ouest
<b>IT</b>	<b>ITALIA</b>	<b>P000</b>		<b>21</b>
IT11	PIEMONTE	20	2	Sud
IT12	VALLE D'AOSTA	23	2	Sud
IT13	LIGURIA	20	2	Sud
IT2	LOMBARDIA	120	2	Sud
IT31	TRENTINO	20	2	Est
IT31	ALTO ADIGE	20	2	Est
IT32	VENETO	20	2	Est
IT33	FRIULI-VENEZIA GIULIA	20	2	Est

Title: Titre: Actions pilote de prévention des risques d'inondation dans des zones fortement urbanisées.

Ref#: --

Acronyme : INUNDA

ANNEX II 55

IT4	EMILIA-ROMAGNA	120	2	Est
IT51	TOSCANA	20	2	Sud
IT52	UMBRIA	20	2	Sud
IT53	MARCHE	20	2	Est
IT6	LAZIO	120	2	Sud
IT71	ABRUZZO	20	2	Est
IT72	MOLISE	20	1	Est
IT8	CAMPANIA	120	1	Sud
IT91	PUGLIA	20	1	Est
IT92	BASILICATA	20	1	Sud
IT93	CALABRIA	20	1	Sud
ITA	SICILIA	120	1	Sud
ITB	SARDEGNA	120	1	Sud
<b>LU</b>	<b>LUXEMBOURG (GRAND-DUCHÉ)</b>	<b>P123</b>		<b>1</b>
LU	Region LUXEMBOURG (GRAND-DUCHÉ)	P123	2	Ouest
<b>NL</b>	<b>NEDERLAND</b>	<b>P000</b>		<b>12</b>
NL11	GRONINGEN	20	2	Ouest
NL12	FRIESLAND	20	2	Ouest
NL13	DRENTHE	20	2	Ouest
NL21	OVERIJSEL	20	2	Ouest
NL22	GELDERLAND	20	2	Ouest
NL23	FLEVOLAND	23	1	Ouest
NL31	UTRECHT	23	2	Ouest
NL32	NOORD-HOLLAND	20	2	Ouest
NL33	ZUID-HOLLAND	20	2	Ouest
NL34	ZEELAND	20	2	Ouest
NL41	NOORD-BRABANT	20	2	Ouest
NL42	LIMBURG (NL)	20	2	Ouest
<b>AT</b>	<b>ÖSTERREICH</b>	<b>P000</b>		<b>9</b>
AT11	BURGENLAND	20	1	Est
AT12	NIEDERÖSTERREICH	20	2	Est
AT13	WIEN	23	2	Est
AT21	KÄRNTEN	20	2	Est
AT22	STEIERMARK	20	2	Est
AT31	OBERÖSTERREICH	20	2	Est
AT32	SALZBURG	20	2	Est
AT33	TIROL	20	2	Est
AT34	VORARLBERG	20	2	Est
<b>PT</b>	<b>PORTUGAL</b>	<b>P000</b>		<b>7</b>
PT11	NORTE	20	1	Sud
PT12	CENTRO (P)	20	1	Sud
PT13	LISBOA E VALE DO TEJO	20	1	Sud
PT14	ALENTEJO	20	1	Sud
PT15	ALGARVE	23	1	Sud
PT2	AÇORES	123	1	Sud *
PT3	MADEIRA	123	1	Sud *
<b>FI</b>	<b>SUOMI/FINLAND</b>	<b>P000</b>		<b>5</b>
FI13	ITÄ-SUOMI	20	01 et 02	Nord
FI14	LÄNSI-SUOMI	20	01 et 02	Nord
FI15	POHJOIS-SUOMI	20	01 et 02	Nord
FI17	ETELÄ-SUOMI	20	2	Nord
FI2	AHVENANMAA/ÅLAND	123	2	Nord

Title: Titre: Actions pilote de prévention des risques d'inondation dans des zones fortement urbanisées.

Ref#: --

Acronyme : INUNDA

ANNEX II 56

<b>SE</b>	<b>SVERIGE</b>	<b>P100</b>		<b>8</b>
SE01	STOCKHOLM	20	2	Nord
SE02	ÖSTRA MELLANSVERIGE	20	2	Nord
SE04	SYDSVERIGE	20	2	Nord
SE06	NORRA MELLANSVERIGE	20	01 et 02	Nord
SE07	MELLERSTA NORRLAND	20	01 et 02	Nord
SE08	ÖVRE NORRLAND	20	01 et 02	Nord
SE09	SMÅLAND MED ÖARNA	20	2	Nord
SE0A	VÄSTSVERIGE	20	2	Nord
<b>UK</b>	<b>UNITED KINGDOM</b>	<b>P000</b>		<b>13</b>
UKC	NORTH EAST	100	2	Ouest
UKD	NORTH WEST (INC. MERSEYSIDE)	100	01 et 02	Ouest
UKE	YORKSHIRE & THE HUMBER	100	01 et 02	Ouest
UKF	EAST MIDLANDS	100	2	Ouest
UKG	WEST MIDLANDS	100	2	Ouest
UKH	EASTERN	100	2	Ouest
UKI	LONDON	100	2	Ouest
UKJ	SOUTH EAST	100	2	Ouest
UKK	SOUTH WEST	100	01 et 02	Ouest
UKL	WALES	100	01 et 02	Ouest
UKM	SCOTLAND	100	01 et 02	Ouest
UKN	NORTHERN IRELAND	120	1	Ouest
UK	GIBRALTAR		2	Sud

\* Régions Ultra-périphériques

## Annexe III

### Description des composantes individuelles

L'Annexe III contient des champs permettant de décrire en détail les activités et le calendrier de l'opération. La rubrique 1.6 de la section générale du Dossier de Candidature fournit un récapitulatif des activités de l'opération, répertoriant les composantes principales par titre, élément stratégique, indicateurs et résultats planifiés. Les feuilles de l'Annexe III.1 à l'Annexe III.5 doivent être utilisées pour fournir une description détaillée des activités de l'opération et du calendrier.

#### Annexe III.1 à III.5:

Chaque feuille doit être utilisée pour décrire une composante. Les activités doivent être décrites pour toute la durée de l'opération.

Le champ "Description de la Composante X" doit être utilisé pour fournir une information détaillée des activités de la composante ainsi que l'ordre dans lequel elles se succèdent. Dans le cas d'Opérations-cadres régionales où la Composante traite de financements de projets et/ou sous-projets, les informations suivantes doivent être fournies : groupe cible pour les sous-projets, procédures et conditions appliquées aux participants du projet, critères de sélection, procédures de prise de décision, taux d'aide appliqué, etc.

La description des activités menées à l'intérieur de chaque composante doit être fournie à intervalles de 6 mois. Ces intervalles de temps étant dédiés à l'établissement de rapports, il conviendra également de lister les principaux résultats attendus au cours de chaque intervalle. La liste détaillée des activités et résultats permettra de contrôler la progression de l'opération.

## Annexe III.1

### Calendrier de la Composante 1

<b>Titre</b>	DIRECTION ET COORDINATION D'ACTIVITÉS
<b>Élément stratégique</b>	Assurer l'obtention des objectifs du projet et le respect de la normative communautaire.
<b>Résultats planifiés</b>	Garantir la qualité des produits qui découleront du projet. Atteindre les délais établis. Financer avec agilité et orthodoxie les activités prévues.
<b>Indicateurs</b>	% d'experts consultés évaluant positivement les produits élaborés. % de temps employé à l'exécution des activités par rapport au temps prévu. % d'exécution du budget du projet.

Pour que la gestion administrative du projet soit efficace, les partenaires nommeront une cellule de supervision constituée par le chef de file en qualité de président et un représentant pour chaque pays choisi parmi les partenaires de même nationalité.

La Cellule de supervision qui assistera le chef de file dans la direction et la coordination des activités sera constituée dans la première réunion des partenaires et comptera avec le soutien matériel d'une ou deux personnes désignées pour mener les tâches quotidiennes de gestion administrative et financière du projet.

Les réunions de la cellule de supervision seront au moins trimestrielles et précéderont ou succéderont sans continuité toutes les réunions des partenaires. Dans ces réunions de suivi l'état d'exécution des travaux seront passés en revue tant du point de vue de la qualité, que des délais ou des dépenses réalisées.

Ensuite, à conséquence de ce qui précède on élaborera des propositions de rapport de suivi, d'instructions de coordination ou d'avertissements aux partenaires pour qu'ils remplissent au mieux les objectifs établis. Lorsque cela sera possible, les rapports antérieurs seront basés sur des indicateurs de gestion simples, objectifs et pertinents.

Veuillez décrire les activités et résultats principaux à six mois d'intervalles.  
(341 caractères maximum)

Jan-Juin 2003	Constitution de la cellule de supervision 1er rapport de suivi et instructions 2ème rapport de suivi et instructions
Juil-Déc 2003	3ème rapport de suivi et instructions 4ème rapport de suivi et instructions
Jan-Juin 2004	5ème rapport de suivi et instructions 6ème rapport de suivi et instructions
Juil-Déc 2004	8ème rapport de suivi et instructions 9ème rapport final. Bilan des Résultats
Jan-Juin 2005	
Juil-Déc 2005	
Jan-Juin 2006	
Juil-Déc 2006	
Jan-Juin 2007	
Juil-Déc 2007	

## Annexe III.2

### Calendrier de la Composante 2

<b>Titre</b>	MISE EN COMMUN D'EXPÉRIENCES, D'OUTILS ET DE PROCÉDÉS
<b>Élément stratégique</b>	Ajuster la méthodologie du projet aux possibilités concrètes de chaque partenaire
<b>Résultats planifiés</b>	Offrir aux partenaires un procédé de travail simple, viable et susceptible d'être comparé aux résultats des autres partenaires. Élaborer un avant Programme d'actions et normative à valider ensuite.
<b>Indicateurs</b>	Nombre de nouvelles instructions concrètes établies pour chaque partenaire dans son plan de travail. Nombre de propositions d'action et de contrôle de l'utilisation du sol comprises dans le brouillon.

Au cours d'une série de réunions successives, chaque partenaire exposera la problématique de risque d'inondation auquel est exposé son territoire, les principales actions qu'il a développées en la matière et les conclusions fondamentales auxquelles il est arrivé à partir de celles-ci.

À partir de l'exposition précédente les aspects de la méthodologie seront décidés et concrétisés pour garantir la meilleure consécution des objectifs du projet et les actions d'investissement ou mesures de régulation des utilisations du sol seront avancées ainsi que les activités qui pourraient être incluses dans le programme d'actions et dans la normative proposée ensuite.

Il est fondamental qu'à cette phase du projet soit établies un minimum de décisions communes à tous les partenaires, de façon à ce que l'intégration des résultats soit simple et concluante. En ce sens, les essais jugés nécessaires seront réalisés pour garantir que le plan de travail soit viable pour tous les participants.

Veillez décrire les activités et résultats principaux à six mois d'intervalles.  
(341 caractères maximum)

Jan-Juin 2003	Évaluation de la méthodologie et plan de travail Brouillon du programme d'actions et normative
Juil-Déc 2003	Évaluation de la méthodologie et plan de travail Brouillon du programme d'actions et normative
Jan-Juin 2004	
Juil-Déc 2004	
Jan-Juin 2005	
Juil-Déc 2005	
Jan-Juin 2006	
Juil-Déc 2006	
Jan-Juin 2007	
Juil-Déc 2007	

## Annexe III.3

### Calendrier de la Composante 3

<b>Titre</b>	ÉLABORATION DE CARTOGRAPHIES THÉMATIQUES ET ÉVALUATION DES DOMMAGES
<b>Élément stratégique</b>	Évaluer le risque et l'occupation du sol. Déterminer l'impact des inondations.
<b>Résultats planifiés</b>	Cartes présentant les risques d'inondation. Cartes des utilisations actuelles du sol. Bilan des dommages actuels et futurs. Cartes des utilisations planifiées du sol.
<b>Indicateurs</b>	Nombre de cartes élaborées sur les risques. Nombre de cartes élaborées sur utilisation actuelle du sol. Nombre de cartes élaborées sur l'utilisation planifiée du sol. Nombre de cartes sur l'impact des crues par municipalité.

En tenant compte de l'information disponible, des travaux réalisés sur la prévention des risques d'inondations et sa capacité de gestion, chaque partenaire choisira un bassin-type représentatif de cette problématique sur le territoire où il exerce ses compétences. Dans ce bassin-type il choisira l'échelle de travail 1:25.000, 1:10.000 ou plus grande et il élaborera successivement une carte géomorphologique, une carte des risques d'inondations, une carte des utilisations actuelles du sol et une quatrième carte des utilisations planifiées du sol.

La carte de risques d'inondations sera le produit d'une modélisation hydrologique et hydraulique du bassin-type fournissant les données sur paramètres tels que: fréquences du risque, écoulements, directions du débit, vitesse des courants, points de débordements, temps de permanence de l'eau dans les terrains inondés, etc. Cette carte des risques exigera préalablement la confection d'une autre carte géomorphologique à la même échelle indiquant avec précision les formes topographiques, l'altitude et autres variables importantes pour la modélisation hydraulique des bassins en question.

Dans le même ordre de choses, des cartes sur l'utilisation des sols actuels et planifiés à la même échelle seront établis afin de les superposer sur la carte des risques d'inondation pour obtenir, par application aux enceintes intersectées des modules de dommages, une représentation graphique de la vulnérabilité ou impact actuel et potentiel respectivement. La cartographie des utilisations actuelles du sol fera apparaître les forêts, les cultures sèches, les cultures d'irrigation, les urbanisations résidentielles intensives, les urbanisations résidentielles extensives, les terrains industriels, les terrains à usage tertiaire, les infrastructures stratégiques et leurs équipements. D'autre part, la cartographie des utilisations planifiées fera apparaître le sol urbain, le sol constructible résidentiel intensif, le sol constructible résidentiel extensif, le sol constructible industriel, le sol constructible à usage tertiaire et le sol non constructible.

Veuillez décrire les activités et résultats principaux à six mois d'intervalles.  
(341 caractères maximum)

Jan-Juin 2003	Carte géomorphologique Modélisation hydrologique et hydraulique Cartes des risques
Juil-Déc 2003	Cartes des utilisations actuelles et potentielles du sol Cartes de vulnérabilité ou impact
Jan-Juin 2004	
Juil-Déc 2004	
Jan-Juin 2005	
Juil-Déc 2005	
Jan-Juin 2006	
Juil-Déc 2006	
Jan-Juin 2007	
Juil-Déc 2007	

## Annexe III.4

### Calendrier de la Composante 4

<b>Titre</b>	RÉDACTION DU PROGRAMME DES ACTIONS ET NORMATIVE
<b>Elément stratégique</b>	Proposer des mesures pour minimiser les dommages associés aux inondations.
<b>Résultats planifiés</b>	Programme des Actions. Normative
<b>Indicateurs</b>	Volume d'investissement programmé. Réduction prévue de l'impact. Superficie de sol urbanisé inondable préservée.

Le brouillon du programme d'actions et normative cités dans la composante 2, ainsi que la classification hiérarchique des superficies inondables en tenant compte de l'impact actuel et potentiel (composante 3) permettront de prioriser les actions de prévention du risque qui seront principalement de deux sortes:

1. Mesures Structurelles: barrages de lamination, protection des zones à matériaux faibles dans les lits des rivières, endigages, protection des infrastructures et équipements stratégiques, etc.
2. Mesures non Structurelles: correction hydraulique et forestières, défense d'utiliser le sol pour bâtir dans les zones à risque, normes d'urbanisation et de construction, promotion des assurances, création de systèmes automatisés d'information chronologique (SAIH), rédaction de plans détaillés de secours, etc.

Les mesures d'investissement seront incluses dans le programme d'actions correspondant, alors que celles qui se classent dans les activités de contrôle de l'utilisation du sol et des activités feront partie de la normative.

La normative sera rédigée en un texte articulé et aura surtout un caractère préventif. Certains de ses articles seront à application différée, par exemple, la rédaction d'un plan d'aménagement urbain, de reforestation, etc. De même, la normative fera la différence entre dispositions orientatives (directives) et dispositions obligatoires.

Le programme des actions formera un document résumant les principales mesures d'investissement prévues. Une fiche utilisant les champs suivants sera mise en place:

- (1) Dénominatif de l'action; (2) Description et justification; (3) Localisation; 4. Coût approximatif; (5) Délai d'exécution (court, moyen ou long terme); (6) Institutions ou agents chargés de la financier.

Veuillez décrire les activités et résultats principaux à six mois d'intervalles.  
(341 caractères maximum)

Jan-Juin  
2003

Juil-Déc  
2003

Jan-Juin  
2004

Programme des Interventions  
Normative

Juil-Déc  
2004

Jan-Juin  
2005

Juil-Déc  
2005

Jan-Juin  
2006

Juil-Déc  
2006

Jan-Juin  
2007

Juil-Déc  
2007

## Annexe III.5

### Calendrier de la Composante 5

<b>Titre</b>	INTÉGRATION ET DIFFUSION DES RÉSULTATS
<b>Elément stratégique</b>	Générer la valeur ajoutée de la coopération et la faire connaître à la population.
<b>Résultats planifiés</b>	Édition sous format CD-ROM des cartographies thématiques. Publication d'un livre avec diagnostique, programme des actions et normative. Séminaires locaux et transnationaux sur la prévention des inondations.
<b>Indicateurs</b>	Nombre de CD-ROMs distribués parmi la population. Nombre d'exemplaires du livre distribués parmi la population. Nombre d'assistants aux séminaires locaux et transnationaux.

L'intégration et la diffusion des résultats se réalisera dès que les apports de chaque partenaire seront disponibles, sans devoir attendre que les dernières étapes du projet soient complétées. En plus du premier document d'intégration qui a été cité au fil de la composante 2 (brouillon du programme d'action et normative), seront objet d'intégration des travaux suivants que chaque partenaire aura développé dans leurs bassins pilote respectifs:

1. Cartographies thématiques de risque d'inondation, utilisations actuelles du sol et utilisations planifiées du sol
2. Cartographies thématiques de vulnérabilité ou impact des inondations dans leur territoire
3. Programme des actions
4. Normative

En ce qui concerne la diffusion des résultats chaque partenaire réalisera un séminaire local pour réfléchir de façon générique sur la prévention du risque d'inondation, et exposera les résultats fondamentaux des bassins pilote qu'il a modélisé dans ce projet. De plus, le chef de file organisera un séminaire transnational pour faire la synthèse de tous les apports des partenaires à ce projet et en diffusera les conclusions. Tous les matériaux objet d'intégration indiqués au paragraphe précédent seront édités sur support papier ou bien CD-ROM pour assurer la plus complète diffusion parmi les partenaires.

Veillez décrire les activités et résultats principaux à six mois d'intervalles.  
(341 caractères maximum)

Jan-Juin 2003	
Juil-Déc 2003	
Jan-Juin 2004	seminaires locaux de diffusion des résultats intégration de cartographies thématiques intégration de programmes d'actions intégration de normatives
Juil-Déc 2004	diffusion de cartographies thématiques diffusion de programmes d'actions diffusion de normatives séminaire transnational de diffusion des résultats
Jan-Juin 2005	
Juil-Déc 2005	
Jan-Juin 2006	
Juil-Déc 2006	
Jan-Juin 2007	
Juil-Déc 2007	

## Annexe IV.0

### Budget

Veillez compléter le tableau budgétaire et spécifier les frais pour chaque ligne du budget et par composante.

Pour plus de détails sur les catégories du budget, veuillez vous référer au Manuel du Programme.

Pour compléter en détail les catégories "Autre", "Investissements" et "Frais de préparation", veuillez vous référer aux feuilles des Annexes IV.1, IV.2 et IV.3. Les données seront transférées automatiquement dans ce tableau.

en EUR

Ligne budgétaire Description détaillée	Compos 1	Compos 2	Compos 3	Compos 4	Compos 5	TOTAL DES FRAIS PAR LIGNE DE BUDGET	
							%
1 Frais de personnel	67.525,00	37.275,00	63.275,00	39.475,00	33.550,00	241.100,00	18,4%
2 Frais administratifs	7.200,00	6.334,00	7.333,00	6.333,00	10.800,00	38.000,00	2,9%
3 Expertise externe		55.286,00	394.872,00	298.728,00	11.714,00	760.600,00	58,1%
4 Déplacement et hébergement		24.700,00	22.200,00	24.700,00	35.400,00	107.000,00	8,2%
5 Réunions et événements					113.000,00	113.000,00	8,6%
6 Frais promotionnels					43.800,00	43.800,00	3,3%
7 Autre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%
8 Investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%
9 Financem. projet (seulem. pour ORC)						0,00	0,0%
<b>Sous-total</b>	74.725,00	123.595,00	487.680,00	369.236,00	248.264,00	1.303.500,00	99,6%
10 Frais de préparation						5.000,00	0,4%
<b>TOTAL des FRAIS/Composante</b>	<b>74.725,00</b>	<b>123.595,00</b>	<b>487.680,00</b>	<b>369.236,00</b>	<b>248.264,00</b>	<b>TOTAL DES FRAIS</b>	
	%	5,7%	9,4%	37,3%	28,2%	19,0%	<b>1.308.500,00</b> 100,0%

Veillez compléter l'Annexe IV.1 'Description détaillée de la ligne budgétaire n° / Autres frais',  
l'Annexe IV.2 'Description détaillée de la ligne budgétaire n° 8 Investissements' et  
l'Annexe IV.3 'Description détaillée de la ligne budgétaire n° 10 Frais de préparation'  
si des frais ont été budgétisés pour ces lignes.

### Ventilation du budget

Sur base des informations fournies à l'Annexe III du Dossier de candidature, veuillez calculer les coûts de l'opération et des composantes par périodes de 6 mois.

	Compos 1	Compos 2	Compos 3	Compos 4	Compos 5	ALLOCATION	
						sur 6 mois	%
Jan - Juin 2003	18.681,00	72.595,00	157.233,00			248.509,00	19,1%
Juil - Déc 2003	18.681,00	39.000,00	318.447,00	30.000,00	4.800,00	410.928,00	31,5%
Jan - Juin 2004	18.681,00	9.000,00	12.000,00	300.236,00	139.928,00	479.845,00	36,8%
Juil - Déc 2004	18.682,00	3.000,00		39.000,00	103.536,00	164.218,00	12,6%
Jan - Juin 2005						0,00	0,0%
Juil - Déc 2005						0,00	0,0%
Jan - Juin 2006						0,00	0,0%
Juil - Déc 2006						0,00	0,0%
Jan - Juin 2007						0,00	0,0%
Juil - Déc 2007						0,00	0,0%
<b>TOTAL DES FRAIS par composante</b>	<b>74.725,00</b>	<b>123.595,00</b>	<b>487.680,00</b>	<b>369.236,00</b>	<b>248.264,00</b>	<b>1.303.500,00</b>	<b>100,0%</b>

**Annexe IV.1 Description détaillée de la ligne budgétaire n° 7 Autre au budget (Annexe IV.0 du dossier de candidature)**

	Description détaillée des frais	Montant (EUR)
Composante 1		
		<b>Sous-total</b>
Composante 2		
		<b>Sous-total</b>
Composante 3		
		<b>Sous-total</b>
Composante 4		
		<b>Sous-total</b>
Composante 5		
		<b>Sous-total</b>
	<b>TOTAL</b>	0,00

**Annexe IV.2 Description détaillée de la ligne budgétaire n° 8 Investissements**  
**au budget (Annexe IV.0 du dossier de candidature)**

Description détaillée des frais		Localisation	Montant (EUR)
Composante 1			
<b>Sous-total</b>			0,00
Composante 2			
<b>Sous-total</b>			0,00
Composante 3			
<b>Sous-total</b>			0,00



## Annexe IV.3 Description détaillée de la ligne budgétaire n° 10 Frais de Préparation au budget (Annexe IV.0 du dossier de candidature)

en EUR

TOTAL DES FRAIS PAR  
LIGNE DE  
BUDGET

Ligne budgétaire	Description détaillée		%
1	Frais de personnel	5.000,00	100,0%
2	Frais administratif		0,0%
3	Expertise externe		0,0%
4	Déplacement et logement		0,0%
5	Réunions et événements		0,0%
6	Frais promotionnels		0,0%
7	Autre	0,00	0,0%
8	Investissements	0,00	0,0%
		<b>TOTAL DES FRAIS</b>	
		<b>5.000,00</b>	<b>100,0%</b>

### Description détaillée de la ligne budgétaire n° 7 Autre

Description détaillée par poste	Montant (EUR)
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>

### Description détaillée de la ligne budgétaire n° 8 Investissements

Description détaillée par poste	Localisation	Montant (EUR)
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>

Veillez décrire les activités de préparation qui ont eu lieu. De plus amples informations relatives aux frais de préparation figurent dans le Complément de Programme de chaque Zone ainsi que dans le Manuel du Programme.

(3360 caractères maximum)

